

LA SAUCE



Le journal du campus
de l'ENS ~~de Paris~~ **paris-saclay**

Langue française : des réponses aux sottises

Édito

Cela fait maintenant plus d'un an que mon beau-frère m'a envoyé ce courriel à propos de «l'énormissime problème d'évolution de notre belle langue qu'est la langue française» (dans la suite citée ainsi). Pour lui répondre, et à toutes les balivernes qui se laissent si facilement exprimer et partager, j'ai voulu prendre le temps de construire un argumentaire solide.

Cette réponse s'étale sur trois articles. Le premier introduit les notions de base pour bien comprendre toute l'étendue du phénomène en question. Ces prolégomènes valent la peine d'être réfléchis, pour avoir un recul suffisant pour juger certaines affirmations faciles et douteuses concernant le français. Le deuxième article aborde le lien entre l'écrit et l'oral. Il se veut notamment comme une initiation à un raisonnement scientifique, sur un objet qu'on manipule très souvent avec la seule intuition. Le dernier tente de donner une vision globale de notre rapport à notre langue, que ce soit le sentiment ou l'approche qu'on en a.

Bien que je souhaite dans l'ensemble construire mon argumentation sur des principes rigoureux, ne serait-ce que pour donner une idée de ce à quoi res-

semble l'étude de la langue, je m'appuie aussi beaucoup sur des références personnelles, qui ont l'avantage d'être plus vulgarisées. Par ailleurs, n'étant pas spécialisé dans les points traités, il peut y rester des erreurs ou préjugés. L'idée générale est de décrire la situation et d'ouvrir les esprits, non pas d'apporter une solution, et encore moins de prescrire un comportement. J'espère que vous saurez en profiter.

Tino

La recette de cette Sauce :

Qu'est-ce que la langue française ?	2
Quelle est la meilleure orthographe ?	5
Notre rapport à la langue	9

Ils vous ont concocté La Sauce :
Valentin

Qu'est-ce que la langue française ?

Dans cet article on considère d'une part l'étude du mot **Langue** et de l'autre part celle du mot **Française**.

Langue

Définitions

D'après la traditionnelle analyse des termes du sujet, mettons-nous d'accord sur le concept en question. Selon Centre National des Ressources Textuelles Lexicales (CNRTL), la langue est un "système de signes vocaux et/ou graphiques, conventionnels, utilisé par un groupe d'individus pour l'expression du mental et la communication". Laissant de côté le fait que cela n'inclut pas les langues des signes, la définition reflète tout de même les points cruciaux que j'aimerais vous présenter. Le premier est la conventionnalité, le **caractère arbitraire**, qui est central dans la manière dont la linguistique définit elle-même son objet d'étude : un "**système abstrait de symboles**", **d'associations forme-sens** (signifiant-signifié) arbitraires. Cette dernière définition traite plus précisément du langage, c'est-à-dire de la capacité à utiliser une langue, dans sa compréhension, son analyse, et éventuellement sa production (ex. : parole). Cette notion étendue se rapproche ainsi de celle de langage en informatique, qui utilise les mêmes termes de syntaxe et sémantique¹. Il faut donc retenir que, mêmes les mots et expressions qui semblent les plus iconiques (dont la forme suit directement le sens), comme les onomatopées, ne sont pas "naturelles", mais on les a choisies par l'humain (ici pour des raisons phonologiques notamment). Autrement dit, si le langage était entièrement iconique, on aurait toutes et tous le même.

Aspect cognitif

Cette capacité qu'ont les humain-e-s à communiquer aisément des informations complexes via un ensemble de règles communes, est grandement due à notre cerveau. Mais il ne faut pas oublier que cet organe s'est développé en même temps que la sélection des individus les plus aptes à pouvoir échanger. En ce sens, **le langage n'est ni naturel, ni culturel, mais obtenu par une intrication de ces deux facteurs**². Parmi les potentiels avantages évolutifs, la capacité à transmettre des savoirs et fédérer autour d'histoires (et donc valeurs) communes a dû jouer un grand rôle. De plus, la langue est un vecteur de

l'apprentissage de concepts abstraits et sociaux³.

Cependant, comme toute capacité cognitive, le langage a ses zones de bon fonctionnement et tend à s'optimiser. La tendance au "*moins d'effort*" conduit à des régularités intra- et interlinguistiques. Par exemple, la loi de Zipf prédit que les mots les plus courants d'une langue sont les plus courts (ex. : le, à, je,...) mais aussi les plus ambigus (ex. : les verbes être, aller ...). Il s'agit du principe général de **compromis fréquence-complexité**. Cette dernière peut s'exprimer sous de nombreuses formes, souvent reliées entre elles. Par exemple, alors que l'anglais possède un grand nombre de phonèmes (unité de son reconnaissable) par syllabe, la complexité syllabique du japonais est très faible. L'emprunt de mots a donc recours à des phonotactiques pour adapter la forme, quitte à transvaser la complexité, comme *christmas* qui devient *kurisumasu*, gagnant ainsi en longueur.

Chaque étage du système langagier (présenté dans le prochain article) peut contribuer à une complexité. Notamment dans les langues créoles, formées à partir de la mise en contact forcée de deux communautés ayant des langues différentes, on observe une réduction des complexités phonologiques et syntaxiques, mais une élévation forte de la complexité situationnelle à comprendre le discours (notamment à cause des nombreux homonymes ou expressions non conventionnelles). Par exemple, dans un dialecte du pidgin camerounais, *hat* est ambigu entre *hat*, *hot*, *heart* et *hurt*⁴.

Aspect social

Le langage, notamment oral⁵, s'est principalement développé pour permettre une meilleure, plus intense et plus complexe communication et expression des ressentis internes des membres d'un groupe d'humain-e-s. **Une langue est donc intrinsèquement connectée au lien reliant les membres de ce groupe, et à l'appartenance même à celui-ci**. Ainsi la maîtrise d'une langue est parfois nécessaire pour être intégré-e à une communauté. C'est le cas des immigrant-e-s ou des adolescent-e-s avec le verlan. Cela signifie souvent plus que pouvoir maîtriser

1. Attention aux traductions : *langage* = *language* mais *langue* = *natural language* en règle générale

2. cf. Youtube : Le Vortex #4 La civilisation dans nos gènes

3. cf. La théorie de l'esprit (ex. : Youtube : Robert Seyfarth: Theory of Mind), selon laquelle un enfant de moins de 3 ans ne sais pas attribuer de connaissance propre à une autre personne

4. cf. Fenk-Oczlon, Gertraud & Fenk, August. (2008). Complexity trade-offs between the subsystems of language. 10.1075/slcs.94.05fen.

5. Notez que les gestes et expressions du visage sont souvent qualifiées d'extralinguistiques, bien qu'elles fassent de plus en plus l'objet d'études en sémantique et pragmatique

la grammaire, car la culture même de la communauté est présente dans la langue, comme les divers dictons ou connotations. Adapter sa langue permet donc de renvoyer une image de soi relative au jugement de celle-ci. En anglais, l'utilisation de *in'* au lieu de *ing* est justement perçue comme plus familière et amicale.

Mais vu dans l'autre sens, la langue est aussi source de divisions, et est (malheureusement) parfois utilisée pour discriminer⁶. Les écarts à une prononciation, orthographe ou grammaire standardes (appelés fautes) entraînent souvent un quolibet voire une réprimande, à la place d'une simple remarque et invitation à la correction. Cela s'accompagne la plupart du temps d'un jugement de valeurs, associant l'habileté à construire un discours normé avec un haut niveau d'intelligence⁷. N'oublions pas que la maîtrise d'une langue est une capacité personnelle, et s'accompagne donc des sentiments liés à sa perception dans la société. D'où la fierté d'une personne dyslexique ayant lu son premier livre, ou la souffrance liée à la langue, potentiellement acquise lors d'un apprentissage où les erreurs sont fortement sanctionnées.

Aspect politique

Dans la plupart des sociétés occidentales, certaines langues parlées sur un territoire ne sont pas officiellement reconnues par l'état qui y règne. Par exemple, le breton, le basque ou tous les dialectes régionaux ou créoles de France ne sont pas reconnus comme présents sur le sol français. Cela soulève le point clé qu'une langue hérite de l'influence de la communauté qui la parle (ou souffre de celle qui ne la parle pas). Il s'agit donc d'un **outil essentiel du pouvoir, comme moyen de se propager et de s'exercer**. L'accès à langue de ce dernier donne un accès à celui-ci. Cela explique le rôle fondamental de l'éducation et l'enseignement langagier. Notamment, interdire un dialecte régional à l'école assure une uniformisation des codes, et par conséquent une possible fédération en nation. Interdire l'enseignement d'une langue à certain·e·s permet au contraire de stratifier les classes sociales.

Le pouvoir (ex. : l'État Français, l'Académie Française,...) s'octroie de plus le droit de légiférer sur les règles et créer une norme. Celle-ci s'impose alors comme référence sur laquelle doit être bâti l'usage de chacun·e. On peut citer la célèbre réforme

de 1990⁸. Ce procédé révèle un **aspect moral non négligeable**, en cela que cette prescription s'appuie sur la manière dont la langue *doit* être, et non sur celle dont elle *est* (càd la description, le point de vue du scientifique). La justification se base entre autre sur des raisons fréquemment tirés de l'histoire. Cette déontologie est acquise, et se pressent généralement par une forme d'esthétique («j'ai à peu près eu une hémorragie auriculaire»), donc subjectives. Cela est renforcé par la présence de stratification des tournures, comme les registres de langue.

Variabilité

Les langues sont extrêmement diverses, que se soit par leur vocabulaire, grammaire, etc... Malgré tout, deux interlocuteur·rice·s de certaines langues peuvent parfois arriver à se comprendre un peu, comme par exemple entre français et italien. Les nombreuses similarités soutiennent une probable origine communs (un peu comme l'évolution des espèces vivantes). On est ainsi capable de **regrouper les langues en familles** (ici les langues romanes, issues du latin vulgaire), voire en super-familles, comme l'indo-européen (langues romanes, germaniques, celtiques, slaves, iraniennes, indiques, ...) ⁹. Par exemple, comparez les mots pour mère : *Mutter* en allemand, *mater* en latin, *μητέρα* (*mitéra*) en grec, *máthair* en irlandais et *مادر* (*mādar*) en persan. Cependant, une origine commune de toute les langues est vraisemblablement improbable, et ne peut être que spéculative étant donné l'absence de preuves antiques. Cependant, des régularités interlinguistiques soutiennent la thèse d'un système cognitif spécialisé pour le traitement du langage. Cela permettrait ainsi, d'une part de pouvoir être modélisable informatiquement, et d'autre part d'expliquer l'apprentissage (notamment chez l'enfant) à travers des règles générales et paramètres, selon Chomsky.

La variabilité s'exprime aussi en deçà des normes étatiques. Comme on l'a vu, il existe souvent des dialectes régionaux, ou patois. Dans certaines régions, ils forment un **continuum dialectal**, où les populations se comprennent de proche en proche, mais où deux langues de communautés opposées ne sont pas intercompréhensibles¹⁰. On peut aussi observer des cas de diglossie, où les personnes parlent couramment deux langues sur un même territoire. C'est par exemple le cas de la plupart des pays où l'arabe standard est présent dans les média, mais

6. cf. Youtube : Linguisticae MLTP#11 Les langues comme arme de guerre

7. de la même manière que la formulation soutenue de ce texte me donne sûrement une meilleure crédibilité, même si cela dépend dans tous les cas du jugement premier

8. cf. Youtube : Linguisticae La réforme de l'orthographe : petit décryptage

9. Donc à peu près toutes les langues d'Europe, sauf le hongrois, finnois, estonien (langues finno-ourgiennes), le basque et le turque

10. De ce fait la distinction dialecte/langue est floue

une version assez différente est parlée par les autochtones. Cet écart est parfois une seule différence de "niveau de langue", qui dépend du contexte social de l'échange. Aussi, au sein même d'un individu les usages sont très divers. **La langue d'un groupe pourrait être alors vue comme "la moyenne" des emplois de ses membres.** En ce sens, elle n'appartient à aucun-e, et seules les tournures majoritaires constituent les caractéristiques communes de celle-ci. Les jargons minoritaires peuvent être vus comme des dialectes frères.

Enfin, la langue évolue avec le temps, individuellement comme à plus grande échelle, et sur tous les plans linguistiques. Des mots tombent en désuétude et d'autres, plus adaptés pour communiquer sur les situations modernes, apparaissent. Mais des changements plus globaux, souvent inconscients, sont en marche. Le français tend à perdre les terminaisons et rigidifier la syntaxe¹¹. Ainsi, il faut admettre que

nous ne parlons pas la langue de Molière.

Quant l'Emperere ad faite sa justice
 E esclargiée est la sue granz ire,
 En Bramimunde ad chrestientet mise.
 Passet li jurz, la nuiz est aserie,
 Culchet s'est li Reis en sa cambre voltice.
 Seinz Gabriel de part Deu li vint dire :
 « Carle, semun les oz de tun empire,
 « Par force iras en la tere de Bire,
 « Rei Vivien si succurras en Imphe,
 « A la citet que païen unt asise.
 « Li chrestien te recleiment e crient. »
 Li Emperere n'i volsist aler mie :
 « Deus ! dist li Reis, si penuse est ma vie ! »
 Pluret des oilz, sa barbe blanche tiret...

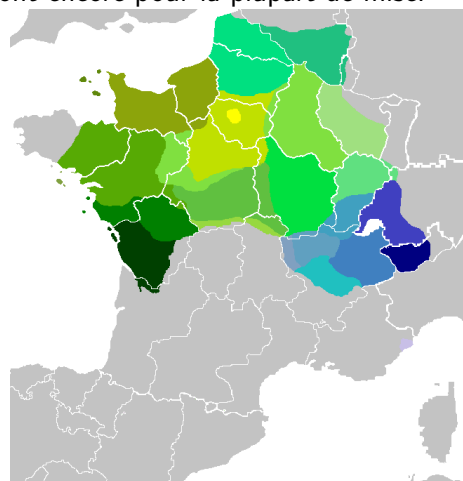
*Derniers vers du texte en ancien français
 de La Chanson de Roland, XII^e siècle*

----- Française

L'histoire du français est très intéressante, et intimement liée à l'histoire des populations et influences s'étant exercées sur le territoire métropolitain (qui a souvent évolué, rappelons-le, donc les aires linguistiques ne correspondent souvent pas aux aires géographiques). Avant l'arrivée des indo-européen-ne-s en Europe (originaires du Moyen-Orient)¹², vers 6000 ans avant J.-C., il y avait très probablement d'autres peuples, dont sûrement seul le basque en est le vestige. Dans les Gaules, on parlait principalement une version du **continuum dialectal appelé gaulois** (rattaché au celtique). Leur conquête par l'Empire romain et la volonté d'accès au pouvoir des nobles gaulois-e-s les a poussé-e-s à **adopter le latin vulgaire** (parlé par le peuple, à la différence du latin classique). L'assimilation a été si forte qu'aujourd'hui seule une centaine de mots nous restent du celtique¹³. C'est pourquoi le français est essentiellement une langue romane, au même titre que l'italien, le roumain, l'espagnol ou le portugais.

Mais à la différence de ces derniers, le nord du territoire français actuel a été conquis par des peuples germaniques à la chute de l'Empire romain. Dans la région de Paris, ce sont les Francs qui ont imposé leur culture et leur langue¹⁴. Pendant longtemps ont cohabité plusieurs langues non intercompréhensibles au sein du royaume, notamment une

nette distinction entre langue d'oïl au nord et langue d'oc au sud. Cette diversité était très appréciée, respectée et signe de puissance. François I signe en 1539 la célèbre ordonnance de Villers-Cotterêts¹⁵, qui fait du français la seule langue officielle de l'administration, à la place du latin. À cette époque, **seul-e-s les nobles parlent la langue du roi, et elle est interdite à la population**, notamment pour préserver l'ordre social. L'académie Française est créée un peu plus tard, et fixe notamment les conventions écrites, qui sont encore pour la plupart de mise.



Répartition géographique des langues d'oïl, du VIII^e siècle jusqu'au XIV^e siècle environ

11. cf. Youtube : Linguisticae MLTP#13 Le français du FUTUR
 12. cf. Youtube : Linguisticae DRDL#1-3 Les langues indo-européennes
 13. cf. Youtube : Linguisticae MLTP#25-26 Du GAULOIS dans la LANGUE FRANÇAISE ?
 14. cf. Youtube LangFocus La langue française
 15. cf. Youtube Linguisticae Le mythe de VILLERS-COTTERÊTS

Il faudra attendre, après plusieurs changements majeurs dans la prononciation, **la Révolution française pour que l'idée d'une langue-nation voie le jour**. Le dialecte de Paris est imposé et enseigné sur tout le territoire, et plus récemment en dehors de la métropole. Il est justifié par le mythe national d'une origine commune, qui est donc faux comme nous l'avons vu. Plus récemment, comme vous pouvez le constater, le français subit une forte influence de l'anglais, notamment dans son vocabulaire.

Ainsi, il est erroné d'affirmer que «le Français a été créé dans le but de fédérer». Premièrement, personne n'a créé le français. Comme toutes les langues natives (sauf peut-être l'espéranto), elle est le ré-

sultat d'évolutions conjointes de dialectes et d'influences de nombreuses autres. Il y a certes eu des normalisations qui ont eu un impact sur l'emploi oral, mais pas de là à la changer drastiquement. Par ailleurs, il est discutable si l'imposition de la langue de la capitale avait vraiment pour objectif l'intercompréhension des personnes du territoire. Il s'agissait peut-être juste d'une manière d'étendre le pouvoir pour donner plus de légitimité au nouveau régime.

Dans le prochain article nous verrons pourquoi la complexité orthographique du français est telle et se maintient. On abordera le lien entre l'écrit et l'oral, et notamment les questions de la forme : pourquoi «des Zaricots» ?

Quelle est la meilleure orthographe ?

Le deuxième article de ce triptyque analyse les liens entre le français écrit et le français oral. Le but est notamment de trouver des critères pour juger une orthographe, et de les confronter aux règles actuellement en vigueur. Il est important de rappeler que l'objectif n'est pas de prescrire une meilleure graphie que celle en place, mais de critiquer scientifiquement ces choix. Ce sera aussi l'occasion de découvrir comment la langue française évolue encore de nos jours, et ainsi de se confronter aux défis que pose une prescription.

Ce texte comporte des symboles de l'alphabet phonétique international. La plupart sont censés être clairs en contexte.¹⁶

Maitrise de la langue

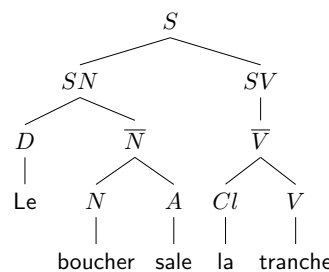
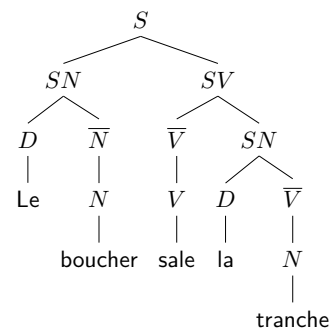
Pour pouvoir se rendre compte des forces de pression sur une langue et son orthographe, il faut se remémorer qui y est confronté·e et à quoi.

Les niveaux linguistiques

La linguistique se divise habituellement en 5 branches. **La phonétique** étudie les sons bruts produits, à travers l'onde acoustique ou le mouvement articulatoire. Elle est indépendante d'une langue. **La phonologie**, au contraire, essaie de modéliser la conception mentale des sons discriminants d'une langue. Notamment deux sons phonétiquement différents (comme [k] de *cas* ou [c] de *qui*) peuvent être trouvés identiques pour un·e locuteur·rice (marqués /k/).

La morphologie permet de réunir les sons en plus petites unités de sens. Un morphème est souvent un bout de mot qui peut communiquer seul une idée. Mais il faut aussi prendre en compte l'ordre dans lequel les morphèmes sont assemblés. Par exemple *invalidable* est morphologiquement ambigu entre *in-(valid-able)* (qui ne peut pas être validé) et *(in-valid)-able* (qui peut être invalidé). **La syntaxe** est similaire, mais à l'échelle de la phrase. De même, il ne s'agit pas que de l'ordre des mots, mais aussi leur agencement interne, le parenthésage implicite.

C'est pourquoi on représente une analyse morpho-syntaxique par des arbres.



Deux analyses morpho-syntaxiques différentes de *Le boucher sale la tranche*.
 V = verbe, N = nom, D = déterminant,
 A = adjectif, S = syntagme, Cl = clitique

Enfin, le niveau le plus haut de l'échelle est **la sémantique**, l'étude du sens. Elle est fortement intriquée avec la morpho-syntaxe, mais s'attarde aussi

16. Si vous souhaitez plus d'information : Wikipédia Annexe:Prononciation/français

sur les questions de pragmatique, le sens qui n'est pas juste logique mais aussi intentionnel et sous-entendu.

On dit que le langage est doublement articulé car les principaux efforts de traitement se concentrent aux interfaces phonétique-morphologie (identification des mots à partir des sons) et syntaxe-sémantique (identification du sens de la phrase à partir de ceux des mots et de leur agencement). À tous ces niveaux peuvent apparaître des ambiguïtés.

Les notions de phonétique et phonologie s'étendent facilement aux langues des signes, et donc pourquoi pas aussi au langage écrit. Vus sous cet angle, **les français oral et écrit sont deux langues distinctes**, juste très proches aux niveaux supérieurs (mais incomparables sur leur mode d'expression). C'est d'autant plus frappant pour les sourd·e·s qui ne connaissent que le français signé et le français écrit. C'est un exemple de diglossie.

Traitement et production du discours

L'analyse d'une langue fait appel au sens corporel nécessaire à la perception de l'information, et utilise plusieurs aires du cerveau pour fonctionner. Elle s'appuie sur une intériorisation de règles et d'un lexique d'associations forme-sens. Elle prend aussi en compte le contexte et les perceptions non-linguistiques pour trouver le meilleur sens.

Pour les natif·ve·s, la langue est acquise (et non pas apprise) très tôt en immersion, de telle sorte qu'il·elle·s n'ont souvent pas conscience des mécanismes en jeu. Les contacts sociaux lors de l'éducation sont fondamentaux pour un apprentissage rapide et correct. La langue écrite, apprise plus tard, est au contraire souvent inculquée par une rétention consciente des règles, à partir des compétences orales. C'est pourquoi beaucoup pensent que l'écrit est une manière d'encoder l'oral, alors que cette vision est légèrement réductrice. Les non-natif·ve·s, quant à elles·eux, apprennent parfois les deux en même temps. Cela explique qu'en tant de natif·ve·s français nous trouvons son orthographe complexe alors que pour l'anglais c'est plus l'inverse : la prononciation semble un défi.

Ces compétences relèvent de la capacité à décoder ou encoder une suite de signes élémentaires. Cela cache **une complexité inhérente et irréductible à chaque langue**. "Simplifier" l'écriture (par exemple en choisissant une écriture phonétique) revient à "complexifier" la lecture (créant plus d'homonymes, donc demandant plus d'effort à séparer) et vice versa. Mais globalement "rien ne se crée, rien ne se perd, tout se transforme". De manière

plus générale, croire qu'on pourrait "simplifier" la langue est erroné, car ce serait "simplifier" l'esprit humain lui-même. Et même avec une "novlangue" il est théoriquement possible d'exprimer des idées complexes. C'est juste qu'elles demandent plus d'effort à être prononcées (par exemple avec beaucoup d'adjectifs¹⁷). Cependant il est vrai qu'une langue appauvrie (en vocabulaire par exemple) apprise dans l'enfance rend plus difficile la conceptualisation des idées¹⁸.

De plus **la notion de complexité peut s'avérer subjective**, puisque chacun·e a une conception différente des règles régissant la langue et l'orthographe. Par exemple, selon moi, lorsque deux graphèmes ne doivent pas être considérés comme un digramme, on met le tréma toujours sur la deuxième voyelle, comme en néerlandais. Cela rend donc plus complexe les écritures recommandées *ambigüité* ou *aigüe*. Mais si l'on conçoit que c'est plutôt la lettre prononcée distinctement qui doit porter le tréma, alors cela est plus simple.

Les raisons de l'orthographe actuelle

Pendant longtemps la lecture et l'écriture étaient réservées aux élites et religieux. En l'absence de règles explicites et en raison du cercle restreint de diffusion, **les orthographes variaient beaucoup, même chez un unique auteur**. De plus elles reflètent parfois la variété orale locale¹⁹. Rappelons-le, les sociétés avant le *XVII^e* siècle sont fortement polyglottes (l'ancien français était très parlé en Angleterre, ou plus tard en Russie), et c'est vu comme normal, voire signe de puissance. Mais déjà quelques tendances se diffusaient, comme la généralisation de la cédille (*șcavant* au lieu de *scavant*). Beaucoup de changements phonétiques ont lieu. Parmi eux **beaucoup de [t] et [d] s'amuisent** (ne sont plus prononcés), et pareil pour les [s]. On peut le constater aujourd'hui par le fait que ces lettres sont souvent muettes en fin de mot, mais des exemples à l'intérieur des mots existent : *cathedra* → *chaire*, *metipsimus* → *même*, *maturus* ([ma'turo]) → *matur* ([ma'dyʀ]) → *meür* ([mø'yr]) → *mûr* ([myʀ]), laissant parfois place à un accent circonflexe. Un autre exemple frappant est la **vélarisation du [l] en [u]**, passant ainsi de la prononciation [animals] à [animaus](≈anima-ous), de [fol] à [fou](≈fo-ou), etc. Par la suite **ces diptongues se sont monophotonguées (transformées en un seul son voyelle)**, mais l'orthographe n'a pas été actualisée, laissant ainsi les di- et trigrammes *au*, *eau*, *eu* et *ou* ne symbolisant qu'un seul son respectivement.

Les pluriels en *x* s'expliquent par l'emploi cou-

17. cf. les langues créoles dans l'article précédent

18. cf. Youtube : Sprouts : Language : How We Learn It And Why It Matters

19. cf. Youtube : Linguisticae : Montbazou 2016, L'ancien français existe-t-il ?

rant par les moines copistes du *x* pour la terminaison *us*. C'est seulement plus tard que *animax* a été "rectifié" en rajoutant le *u*. Ainsi il faut comprendre que **beaucoup d'écritures sont arbitraires, et surtout artificielles**, comme le fait de mettre un *h* à huit pour éviter de lire *vit* (le *u* et le *v* n'ayant été qu'une seule lettre pendant longtemps).

L'avènement de l'imprimerie stimule le désir de figer l'orthographe. Cela s'accroît avec la création d'instances pour réguler le langage, comme l'Académie Française. Par exemple le doublement du *l* a été imposé à tous les féminins des mots en *el*, mais pas à ceux en *al*. De nombreuses modifications ont eu pour but de ramener un sens étymologique dans l'écriture, comme le *x* de *expliquer*, qui se prononçait plutôt [ɛs.pli.ke] (≈eSpliqué) (phénomène toujours d'actualité d'ailleurs), ou le *d* de *piéd*, qui n'est pourtant pas présent en espagnol, pour comparer. Cela s'est inévitablement **répercuté sur la prononciation**, de la même manière que certain·e·s prononcent le *g* de *amygdale* ou le *p* de *dompteur*. Ce **phénomène très courant d'hypercorrection** est notamment très sensible avec les liaisons, d'où *quand je serai* prononcé parfois /kãt.ʒã.sã.rɛ/(≈quanT je serai).

Il est intéressant de comparer cela à l'aussi grande complexité orthographique de l'anglais. De même l'imprimerie a joué un rôle capital dans la fixation des formes écrites. De majeures modifications de la prononciation se sont produites pendant (ex. Le grand changement vocalique : [ɑ] → [ɛɪ] comme dans *make*)²⁰, mais n'ont pas été retranscrites. De plus, beaucoup d'influences (françaises et néerlandaises) se sont ajoutées, perdant parfois toute cohérence phonologique.

Plus récemment la réforme de l'orthographe^{21 22} tente de limiter les accents circonflexes (*maitre, gout,...*), rectifie des anciennes modifications sur le compte de l'étymologie (*nénufar*) et adapte l'écriture en fonction des changements phonologiques (*événement*) et la conception des groupes de lettres (*ognon*). Il est primordial de garder en tête que, comme chaque langue, le français oral évolue en permanence, et donc que l'écrit le devrait aussi. L'idée derrière beaucoup de règles est que **si un·e locuteur·rice sait justifier une écriture ou aisément la retenir, elle·il saura sûrement bien écrire ce mot.**

NR	ANCIENNE ORTHOGRAPHE	NOUVELLE ORTHOGRAPHE
1	vingt-trois, cent trois.	vingt-trois, cent-trois.
2	un cure-dents. des cure-ongle. un cache-flamme(s). des cache-flamme(s).	un cure-dent. des cure-ongles. un cache-flamme. des cache-flammes.
3 a	je céderai, j'allégerais	je cèderai, j'allègerais.
3 b	puissé-je, aimé-je.	puissè-je, aimè-je.
4	il plaît, il se tait. la route, la vouûte.	il plait, il se tait. la route, la voute .
5	il ruisselle, amoncèle.	il ruissèle, amoncèle.
6	elle s'est laissée aller. elle s'est laissé appeler.	elle s'est laissé aller. elle s'est laissé appeler.
7	des jazzmen, des lieder.	des jazzmans, des lieds.

Exemples de nouvelles orthographes conseillées

Des critères pour juger un système orthographique

Pour mieux juger de la pertinence d'une orthographe, et ne pas se contenter du facile "C'est moche", il nous faut lister des critères objectifs vérifiables permettant de la mesurer (déjà qualitativement). Le rapport à l'oral est esquissé en dernière partie.

L'étymologie

Commençons par un point ayant sûrement la grosse tête. Beaucoup de justifications se voulant objectives en appellent à l'origine du mot pour conserver des lettres muettes. Ainsi *piéd* permet de rappeler le latin *pēdem*, et ultimement les autres apparentés étymologiques comme *podologue*. Rétorquons que la plupart du temps, si le lien n'est pas expliqué explicitement à l'enfant, il n'est pas fait tout seul. De plus, presque tous les autres mots ne sont pas ainsi "corrigés" pour ressembler à leur origine. Cela donne lieu à des doublets, des paires de mots issus de la même racine mais s'étant différenciés. Parfois l'un a été modifié par l'emploi courant alors que l'autre s'est mieux conservé via un usage scientifique : *mère* - *maternel*, *raison* - *rationnel*, *yeux* - *oculiste*, *huile* - *olive*, mais pas toujours : *cintre* - *ceinture*. En essayant de jouer la carte de l'origine étymologique on tombe sur d'autres incohérences, comme *eau* qui ne vient pas de *el* ou d'un dérivé, mais d'*aqua* par l'intermédiaire de *aigue* et *eve*. Notons que les autres langues romanes ont fait le choix d'éviter l'écriture étymologique (espagnol *ortografía*, portugais *teatro* ou encore italien *filosofia*), ce qui ne les empêche pas de faire de l'étymologie.

La cohérence dans la famille

Pour justifier l'accent circonflexe il est courant de montrer des mots de la même famille où le *s* est toujours présent, comme pour *côte* - *accoster*. De

20. Vivement conseillé : Youtube LangFocus: Why English Spelling is So Damn Weird?

21. cf. Youtube Linguisticae: La réforme de l'orthographe : petit décryptage

22. cf. lalanguefrancaise.com Guide complet de la nouvelle orthographe

même le *œ* de *bœuf* rappellerait *bovin* tout en gardant le son /*œ*/. Mais la logique est parfois perdue (*meuble* lié à *mobilier*, *peuple* lié à *population*) ou hypercorrigée (*fœtus* vient de *fœtus*). La présence de cette ligature ne suffit parfois pas à retrouver seul les mots de la même famille, comme *cœur* - *cordial* ou encore *mœurs* - *morale*. D'autres incohérences moins "corrigibles" concernent d'autres affectations vocales comme la transformation /*a*/ → /*ε*/ visible entre *salé* et *sel*. Mais l'adoption d'une transcription écrite de la nouvelle forme orale n'est pas systématique, comme pour *femme*.

La cohérence morphologique

L'orthographe peut être utilisée pour mieux mettre en évidence la morphologie du mot. Par exemple, dans *apprendre* et *acquitter* on peut identifier le préfixe latin *ad-*, dont le *d* est sous-entendu par le redoublement de la consonne suivante (là encore le choix du *c* plutôt que du *q* est arbitraire). Cela permet ainsi de le différencier du préfixe privatif *a-*. Mais cette règle n'est pas générale, et ainsi il est prescrit *apercevoir*, *aboutir* ou *aliter* (alors que *allaiter*).

La gestion des ambiguïtés

Un grand objectif de l'orthographe est d'éviter les homonymes, c'est-à-dire d'écrire différemment deux mots se prononçant pareil, pour pouvoir savoir duquel il est question dès la première lecture. L'absence d'intonation et d'indices méta-linguistiques dans le texte incite effectivement à limiter les ambiguïtés lexicales qui pourraient être levées dans une discussion. Ainsi la difficulté à l'écriture, de savoir quand écrire *a* et quand écrire *à*, permettrait un effort en moins à la lecture. Insistons encore sur le fait que **ce curseur écriture-lecture est arbitraire**. Il reste malgré tout quelques homonymes en français, comme *devant* (préposition) - *devant* (de devoir), alors que la tendance est de garder l'accent de *dû* pour le différencier de *du*. L'ambiguïté lexicale va parfois jusqu'à confondre le sens des mots, comme le *fou* aux échecs (qui vient de l'arabe) du *fou* insensé (qui vient du latin). L'ambiguïté sémantique (le met *crème* - la texture *crème*) n'est jamais distinguée.

L'esthétisme

Bien que subjectif et lui-même dépendant que l'écriture elle-même²³, ce domaine a tout de même son mot à dire. En effet, l'élégance peut se faire ressentir dans une façon complexe de représenter les choses. **L'ésotérisme** suintant de l'orthographe française fait ainsi dire à certain-e-s que "l'accent circonflexe décore les lettres", jusqu'à prendre position

contre sa suppression. Mais comme le *#JeSuisCirconflexe*, tout cela tient surtout d'un **attachement émotionnel à la langue**, comme nous le verrons dans le prochain article.

Cet ésotérisme se présente jusque dans la conception de la morphologie des natif-ve-s. Elle-il-s n'ont **souvent pas la connaissance requise pour créer de nouveaux mots selon la norme élitiste** d'emprunts grecs ou latin. Ainsi on préférera un *moisiversaire* sans s'embêter à aller chercher la racine latine *mensis*. C'est un même phénomène de régularisation de la morphologie qui fait peu à peu transformer les verbes du troisième groupe en verbes du premier groupe : *ceindre* → *ceint* → *ceinture* → *ceinturer* ; *choir* → *chute*(pp.) → *chute*(n.) → *chuter*, même si parfois le sens dévie : *fuir* → *fuite*(pp.) → *fuite*(n.) → *fuite*, et tant d'autres.

Des critères relatifs à l'oral

Les phénomènes morpho-phonologiques

Beaucoup accusent les réformes orthographiques de rendre l'écriture plus phonétique. Pourtant, contrairement à ce que certains proposent, **écrire tout en phonétique serait déplorable**. En effet, il existe des phénomènes de modifications morphologiques accompagnées d'irrégularités phonologiques, qui peuvent être "expliqués" par l'écrit. C'est le cas des consonnes muettes en fin de mot. Comment expliquer que le féminin de /*blã*/ (*ã*≈*an*) est /*blãf*/ alors que celui de /*lã*/ est /*lãt*/ et que celui de /*plã*/ est /*plan*/ ? La solution (ironiquement) trouvée est d'ajouter une lettre muette à la fin de ces masculins qui détermine la formation du féminin, en ne suffisant d'ajouter qu'un *e* final (ou presque). Et "comme par hasard", ce sont ces mêmes consonnes (en version dévoisée) qui apparaissent lorsqu'un mot suivant commence par une voyelle. Cependant cette méthode a ses limites. Pour les noms (ne désignant pas une personne) la possible lettre finale n'est quasiment jamais prononcée. Il y a donc peu de justification de garder le *g* de *étang*, d'autant plus que les liens étymologiques avec *stagner* ou *étanche* sont perdus.

La cohérence phonologique

L'orthographe peut aussi être un guide à la prononciation, tout en gardant des écritures proches pour d'autres raisons. Ainsi *-elle* sera dit [ɛl] alors qu'on écrira *-el-* pour [əl] comme dans *appeler*. Mais à y regarder de plus près, la diction du *e* devant un *l* est (presque) entièrement donnée par le contexte syllabique, donc le doublement du *l* est questionable. Réciproquement, des lettres dans des contextes iden-

23. L'habitude nous rend beaux ou au moins communs les mots tels qu'ils sont, et non pas l'inverse

tiques peuvent ne pas produire le même son, comme entre *donc* et *tronc*, ou encore *bille* et *ville*.

La proximité avec le langage oral

Il reste indéniable qu'une pression majeure est de faire en sorte que passer de l'oral à l'écrit ou vice-versa ne demande pas trop d'effort. Malgré tout, il ne faut pas oublier qu'il **existe beaucoup de variations de la prononciation, régionales voire même individuelles**²⁴. Ainsi, écrire en phonétique les sons [o] et [ɔ] ne mettrait pas le nord et le sud de la France d'accord. Idem pour le son /ɛ/ vs. /ɛ :/ réalisé [aɛ] en québécois, de telle sorte que *mettre* et *maitre* ne riment pas. Par contre *maitre* s'y dit comme *mètre* (≈maître), donc la logique n'est pas évidente au premier abord. Ainsi, si l'on veut modifier l'orthographe, **on ne pourra surment pas mettre tout le monde d'accord**. Par exemple, il est plus courant en Afrique francophone de prononcer complètement les e dans les mots, donnant ainsi /e.ve.nœ.mã/(≈événEUment) au lieu du /e.vɛn.mã/ métropolitain.

Les évolutions en cours

D'autres changements de la façon dont on parle pourraient être pris en compte dans l'écriture, bien qu'ils ne soient souvent pas encore reconnus par les locuteur·rice·s elles·eux·mêmes. On observe toujours une même tendance à ne pas prononcer certaines lettres lorsque la suite des sons est "trop dure" (caractère seulement subjectif à une langue donnée). Cela signifie que **la complexité syllabique du français tend à diminuer** en réduisant certaines consonnes. Par exemple, il est rare de prononcer entièrement *post-scriptum* avec toutes les consonnes,

mais plutôt *post-'criptum* voire *pos'-scriptum*, ce dernier ayant l'avantage de permettre la gémination (l'allongement) du s. Ce phénomène est très répandu chez les consonnes sonantes (*l* et *r* principalement), dont l'amuissement (la réduction voire disparition) en fin de mot est courante. Ainsi, on entend souvent *la chamb' de Jean* (/ʃãb/) voire *la chan-m' de Jean* (/ʃãm/). De même, on dit couramment *i'* ou *è'* au lieu de *il* ou *elle* respectivement. Au contraire, une tendance à reprononcer certaines consonnes finales (*ananas*, *anis*, *exact*) contraste avec quelques décennies auparavant.

Enfin, et pour en revenir à cette lettre m'ayant été adressée, parlons du *h*. Si le français contient des *h* aspirés, c'est surtout dans les mots d'origine germanique, comme *handicap* (de l'anglais *hand in cap*) ou *hacher* (rattaché à l'allemand *haken* de même sens). L'aspiration (le *h* [h]) était réellement prononcée à l'origine, mais celle-ci s'est perdue, pour ne laisser que des irrégularités dans la liaison. Cependant **on observe un régularisation de ces h**. On parle en effet sans problème de *l'handicapé·e* ou *d'harçèlement* (même dans des papiers officiels). Alors pourquoi s'acharner à rejeter la liaison *leZharicots*? Certes, cela va en l'encontre de la règle du *h* aspiré, mais comme nous l'avons aperçu, une énorme partie du langage oral (courant et familier) s'affranchit des règles de prononciation prescriptives.

Dans le prochain article nous verrons pourquoi tant d'hystérie s'échappe quand on aborde le sujet de la langue, notre rapport à elle et à sa structure. Notamment on essaiera de comprendre pourquoi certain·e·s croient constater des pratiques «nivalant par le bas le niveau de langue».

Notre rapport à la langue

Le dernier volet de cette série tente de cerner pourquoi nous sommes tant affecté·e·s par les modifications de la langue qu'on essaie de proposer. Beaucoup sont choqué·e·s par une règle nouvelle, une entrée ou sortie d'un mot dans le dictionnaire ou encore un écart à la prononciation standard. Les conflits langagiers sont nombreux et accompagnés d'un lot d'incompréhension globale. Ainsi des sentiments, comme l'impression de «niveler par le bas» la langue émergent, en parlant notamment de son enseignement. Décortiquons cela ensemble.

Contrairement aux précédents, ce texte prend position.

24. cf. francaisdenosregions.com : Ces prononciations qui divisent la France

Une entité qui nous dépasse personnellement

Telle l'évolution des espèces vivantes, **chaque langue parlée couramment connaît des altérations inéluctables à travers le temps et l'espace.** Comme le disait Victor Hugo dans sa préface de Cromwell :

Une langue ne se fixe pas. L'esprit humain est toujours en marche, ou, si l'on veut, en mouvement, et les langues avec lui. Les choses sont ainsi. Quand le corps change, comment l'habit ne changerait-il pas? [...] Toute époque a ses idées propres, il faut qu'elle ait aussi les mots propres à ces idées. [...] C'est donc en vain que l'on voudrait pétrifier la mobile physionomie de notre idiome sous une forme donnée. C'est en vain que nos Josués littéraires crient à la langue de s'arrêter; les langues ni le soleil ne s'arrêtent plus. Le jour où elles se fixent, c'est qu'elles meurent. — Voilà pourquoi le français de certaine école contemporaine est une langue morte.

Il faut en retenir plusieurs choses. D'une part, les nouvelles formes d'expression ne sont pas à rétrograder. Elles sont au contraire une richesse intéressante et une linguodiversité à célébrer. Par exemple, le langage SMS n'abrutit pas les jeunes, mais est, contrairement à la croyance populaire, mieux maîtrisé par les plus lettré·e·s²⁵. D'autre part, cela rappelle qu'il faut se méfier des institutions qui, comme l'Académie Française, ne jurent qu'en la perfection du français du *XVI^e* siècle, et sont scientifiquement incompetentes²⁶. Jugez de vous-même l'aberrance de leurs jugements de valeurs sur les néologismes en recherchant *propale* sur leur site. Si vous n'êtes pas assez convaincu·e·s, je vous laisse une citation de leur premier dictionnaire :

"L'orthographe servira à distinguer les gens de lettres des ignorants et des simples femmes." Académie Française²⁷

Remarquez que les dictionnaires adoptent une stratégie pour s'adapter : ajouter les entrées des mots suffisamment courants et aptes à rester dans la langue assez longtemps, comme *boloss*. Malgré tout, beaucoup s'obstinent à s'en tenir à une seule prononciation (et orthographe) fixée et devant le rester. Nous allons tenter de comprendre pourquoi.



Une facette politico-sociale

Puisque la langue est intriquée à une culture donnée, il est normal qu'elle se contorsionne en réaction aux mouvements sociaux de celle-ci. Un exemple frappant est bien sûr l'écriture inclusive. Mais ce débat fera l'objet d'une prochaine chronique. Le point qui m'intéresse est le rapport d'un individu à sa langue maternelle. Cette dernière est porteuse de la richesse culturelle de l'histoire commune, telles les expressions (ex. : *la bérézina*). Les emprunts sont souvent liés aux relations socio-politiques, comme la longue domination du latin dans le sacré, ou plus récemment celle de l'anglais dans la science. De plus, avec la stratégie gouvernementale langagière, on nous inculque le culte de la langue française dans son prestige d'antan. Ainsi **notre attachement aux mots est le reflet de l'attachement à notre société.** Toucher à ces premiers c'est toucher à cette dernière, d'où le sentiment d'**insécurité linguistique** s'ensuivant.

Par ailleurs, ce concept étant tellement intériorisé, l'attaque est souvent prise personnellement. Pointons du doigt la manière dont sont perçues les fautes de français. Une réprimande est très courante et trop banale. **La violence symbolique de la prescription est omniprésente**, voire inquiétante en ce sens (ex. : "Oh, elle/il a écrit é au lieu de er. Bah quand même."). Par conséquent, le moindre écart est redouté par quiconque. C'est pourquoi une légère modification des normes en déstabilise plus d'un·e. **On a peur de ne plus savoir ne pas être agressé·e.** Pourtant, de même que les erreurs de frappes ou fautes d'inattention, une "anomalie" ne révèle pas objectivement d'un individu idiot ou mal-intentionné. **C'est donc essentiellement une peur sociale qui nous fait rejeter l'évolution.** En additive, la peur de la faute est telle qu'elle nous fait "accorder un crédit démesuré aux sentences des gardiens de la norme"²⁸, de quoi renforcer abusivement le pouvoir des élites.

Ne vous êtes-vous vous-même jamais dit que,

25. cf. Youtube : Linguisticae : MLTP#22 Écrire en SMS rend débile. Ah bon?

26. cf. Youtube : Linguisticae : La VÉRITÉ sur l'Académie française, à voir absolument!

27. cf. La Faute de l'orthographe, Hoedt et Piron, aussi sur Youtube : TEDxRennes

28. cf. Nadeau, J.-B., Cette langue qui ne voulait pas changer. L'actualité

ayant autant souffert à apprendre par cœur l'orthographe, tout le monde se doit de supporter ces efforts pour arriver au niveau attendu ? Ce raisonnement est fallacieux et bien typique d'une **vision méritocratique**²⁹. Il met en lumière le problème de l'éducation du français (évaluation numérique de la dictée³⁰, ...) et le rapport au prestige.

La prescription

Prescrire c'est imposer une norme que chacun-e doit suivre. Cela n'implique pas qu'elle doit comporter des règles complexes, ni imposer une seule forme à chaque mot. Pourtant certains critères sont récurrents. En langue, les objectifs de la prescription sont multiples. La plupart du temps, le but est d'établir une (presque) unique façon d'écrire, dans le but que tou-te-s les locuteur-ric-e-s d'une langue et de ses dialectes puissent se comprendre avec le moins d'ambiguïté possible. Comme nous l'avons vu la dernière fois, la langue écrite étant moins riche que l'orale, on a souvent recours à diverses stratégies, quitte à complexifier la traduction oral-écrit.

Mais au-dessus de ça, la prescription fixe aussi des usages, souvent en hiérarchisant les tournures selon une échelle d'acceptabilité, un registre de langue. Se distinguent alors deux tendances plutôt opposées. D'une part, les langues à vocation de *lingua franca* cherchent à se rendre accessibles à tou-te-s pour assurer une intercompréhensibilité au sein d'une large région de langues natales variées. C'est la cas de l'indonésien, qui assume une simplicité dans beaucoup de niveaux linguistiques. D'autre part, **les prescriptions à tendances élitistes mettent sur un piédestal les formes jugées belles, en leur insufflant un impératif moral**. En général elle veulent unifier la langue littéraire (celle des romans,...) de celle administrative (celle des documents administratifs), qui n'ont a priori pas toutes les raisons d'être identiques. C'est le cas du français de l'Académie Française. Le mandarin traditionnel pourrait aussi y être classifié, dans la mesure où l'orthographe de presque chaque mot est à retenir individuellement. Mais la particularité des francophones est sûrement d'avoir inculqué cet "imaginaire linguistique prescriptif" de soi-disant pureté de la langue, qui les rend "déposés de leur créativité linguistique"³¹.

Malgré tout, l'Académie Française assume en partie son rôle dans l'accompagnement de l'évolution de la langue en proposant des réformes, comme

celle de 1990³² entrée depuis peu en vigueur dans l'éducation. Ironiquement, elle n'est pas aussi active que d'autres entités pour conseiller un langage adapté aux besoins modernes. L'Office Québécois de la Langue Française (OQLF) met régulièrement à jour sa base de donnée de termes recommandés, notamment dans le cadre de la législation limitant les anglicismes. Le gouvernement se donne justement aussi le droit de légiférer sur la façon d'écrire ou de parler. Ainsi il a été voté il y a quelques décennies, à l'encontre de l'Académie, de toujours invoquer une femme ministre par *la ministre*, et non pas *le*. Enfin, le pouvoir contrôlant aussi l'éducation, s'autorise à y appliquer ses idéologies (ex. : chasse à l'élitisme → pas de latin, grec ou classe européenne).

L'enseignement du français

En soi, **une langue maternelle n'a pas besoin d'être enseignée** à ses locuteur-ric-e-s dans une institution spécialisée³³. En effet, **tout le monde maîtrise déjà les règles** grâce à la mise en contact répétée avec des natif-ve-s. Par exemple, et même si vous ne sauriez peut-être pas l'expliquer, vous savez qu'on peut dire :

De beaux tableaux sont exposés

Je veux du riz

Je ne veux pas de riz

qu'on ne dit pas :

**De tableaux sont exposés*

**Je veux de riz*

et que *#Je ne veux pas du riz* n'est pas la négation exacte de *Je veux du riz*. Par contre, l'accord du participe passé est rabâché sur 40 à 60 heures de cours dans une vie, alors qu'on pourrait les utiliser à meilleur escient. D'autant plus que ce dernier, à l'oral, puisque devenu rare et essentiellement audible pour des verbes courants (*faire, prendre,...*), diffère de ce qu'on nous impose³⁴. Il est donc primordial de comprendre qu'**on ne nous enseigne pas le français (courant), mais la norme administrative du français**.

Ainsi nous parle-t-on d'auteurs anciens, très difficiles à lire car n'ayant clairement pas la même langue que la nôtre, et nous oblige-t-on à adopter un style soutenu pour rédiger. Mais c'est surtout le manque d'ouverture à la manière effective de communiquer dans la vie quotidienne qui fait plutôt défaut. Cela

29. cf. Youtube : Linguisticae : Je ne MÉRITE PAS mon SUCCÈS

30. cf. Youtube : Linguisticae : BAISSÉ du niveau en DICTÉE : les jeunes savent-ils encore écrire?

31. cf. Houdebine, A. (2016). Le centralisme linguistique. Brève histoire d'une norme prescriptive. La linguistique

32. pour l'humour : Youtube : Les Inconnus : Apostrofes

33. On pourrait tout de même rétorquer à raison que l'école favorise la structuration du discours, mais là encore, principalement en vue d'une norme professionnelle et littéraire

34. cf. Audibert-Gibier (1992), Etude de l'accord du participe passé sur des corpus de français parlé. Langage et Société

a pour conséquence de stigmatiser le langage courant des personnes, qui se sentent donc étrangères à ce carcan. De plus, cela renforce l'élitisme de la maîtrise d'un code qui est censée être utilisable par tou-te-s, pour les tâches professionnelles entre autres. Privé-e-s de l'appropriation de leur propre langue, les locuteur-ric-e-s sont renforcé-e-s dans leur insécurité et manque de confiance en soi. Néanmoins, chacun-e est capable de jouer avec sa langue (osant créer des mots comme *je-m'en-foutiste*), mais l'éducation française le met peu en valeur. Au Québec, par exemple, il existe des concours de création de mots français pour traduire les anglicismes.

Face à ça et aux modifications, il faut tout de même bien être clair sur leurs intentions. La réforme de 1990 n'a certes pas du tout l'ambition de faciliter l'apprentissage du français. Au niveau primaire, c'est en effet plus la formation de la phrase et la structuration de l'élocution qui sont importants à travailler. Malgré tout, **elle enlève pour certains mots une complexité inutile**. Par exemple, si le son consonne de *ognon* s'écrivait jadis *ign* (comme dans *Montaigne* [mõtɑ̃jɛ̃]), ceci n'est plus compris ainsi de nos jours. Enregistrer que ce mot suit la logique phonétique (à l'homophonie *gn*([ɲ])-*ni*([nj]) près) demande sûrement moins d'effort que d'enregistrer la graphie irrégulière complète. Réformer ce mot ne semble donc pas une mauvaise idée.

Retour au courriel

Alors pourquoi ferait-on une erreur «en nivelant par le bas le niveau de langue» (l'expression étant déjà péjorative)? À la lumière de notre discussion, on peut voir cette affirmation comme une angoisse profonde («semer la zizanie») de se confronter à une norme non maîtrisée («en rendant caduque les anciennes règles»). Cette peur est sûrement causée par l'envisagement de souffrances subies par les remarques dégradantes d'autrui, ou déjà intériorisées en haine du changement. Mais tout comme les LV2 qui font des fautes et apprennent tous les jours, il ne faudrait pas avoir honte de se tromper et accepter d'apprendre tout au long de sa vie.

La suite du courriel nous éclaire plus sur l'objet de cette expression imprécise : «Donc oui pour une évolution de la langue, notamment en terme de vocabulaire. Par contre, enlever des difficultés à la pelle ne contribue pas à rendre quelqu'un de meilleur. "C'est difficile, t'inquiète pas mon petit, je vais te porter."»³⁵. On observe un mépris de l'aide à l'instruction du langage basé sur des règles différentes. Ce dénigrement est lié à un jugement de

valeurs quant à la relation entre capacité langagière et reconnaissance sociale ou morale. Autrement dit, celui qui n'a pas fait d'efforts serait con ! On peut y déceler **l'exigence relative au perfectionnement ardu seulement issu d'un travail pénible**. Une telle position est déplorable. **Nul-le ne devrait avoir à imposer de souffrance aux autres**.

Ironiquement, un tel jugement devrait plutôt concerner les applications de correction automatique, où on a besoin de moins de relecture pour un résultat similaire. Mais même dans ce cas, à quoi bon s'obstiner à exiger un effort mental qui n'est en pratique potentiellement pas nécessaire. L'argument est similaire à "de nos jours, on retenait les dates d'anniversaire dans notre tête". À quoi bon maintenant qu'on a un portable? Au contraire, **l'effort devrait être synonyme d'investissement réfléchi**, par exemple pour montrer l'intention et l'affection, **plutôt que machinalement pour ne pas être périalisé-e**.

Vers une bienveillance langagière

Cette **culture de la honte et du mépris** des fautes est bien décevante. Mais cela est, je l'espère, seulement dû à un manque d'information de la population. Comme nous l'avons vu, la langue et notamment l'orthographe sont jonchées d'irrégularités et d'incohérences liées à des choix arbitraires. Il n'y a donc aucune raison de la rendre sacrée, inviolable ou moralement désirable. Au contraire, il s'agit d'une entité changeante et malléable à laquelle on peut s'adapter et qu'on peut modifier (dans certaines limites, certes).

Toutes ces tensions, ces conflits sur l'orthographe d'un mot ou la prononciation d'un groupe de lettres sont, avouons-le, relativement futiles. La langue devrait n'être que source d'émerveillement³⁶, de plaisir de s'exprimer et d'apprécier les histoires. Je vous propose donc de tou-te-s prendre du recul sur ces débats et réfléchir à, si ce n'est l'entièreté, au moins une plus grande partie de ce qui constitue notre moyen d'entrer en contact. Il y a derrière tout ça une histoire fascinante et une complexité insoupçonnée.

Alors **essayons de ne pas nous offenser au moindre écart à la norme**. Déchargeons-nous du jugement de valeur. Tout le monde fait parfois des fautes, ça arrive même aux plus sérieux-ses. **Il est vain de s'agripper à une version du français**, car tout comme nous, cette langue évolue continuellement. Nous sommes tou-te-s capables de s'adapter. Ménagez les autres et ménagez-vous vous-même.

35. On peut tout de même accorder un caractère discutable de certaines méthodologies pédagogiques qui s'interdisent des notations basses par principe

36. Piste d'émerveillement : francaisdenosregions.com

36. Si tu es intéressé-e par la langue et souhaites aider la science : zombilingo.org